

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES
N° d'identification fiscale (NIF) : 0965 160 15 0000 54

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES
N°01/MHUVAT/2026**

Le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et de l'Aménagement du Territoire lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, portant « étude de Crédit d'un Pôle d'Attractivité en Milieu Rural (Pôle Tizi-Ouzou-Bouira-Béjaia-Skikda sur l'Huile d'Olive) ». Le présent avis d'appel d'offres est adressé aux Bureaux d'études nationaux agréés de droit algérien qui satisfait les conditions d'éligibilité fixées comme suit :

1. **Capacités Professionnelles** : Le bureau d'études doit disposer d'un AGREEMENT en cours de validité pour l'exercice d'activité d'études dans le domaine de l'Aménagement du Territoire délivré par le Ministère chargé de l'Aménagement du Territoire.
2. **Capacités Techniques (Références et Moyens)** :
 - 2.1. **Références Professionnelles (Expérience Spécifique)** : Le Bureau d'Études doit avoir réalisé au minimum trois (03) projets dans le domaine de l'Aménagement du territoire, justifiés par des attestations de bonne exécution.
 - 2.2. **Moyens Humains (Effectif Minimum)** : Le bureau d'études doit disposer, au sein de son équipe, d'un expert en économie agricole et rurale possédant une expérience minimale de quinze (15) ans. Cet expert devra être identifié nominativement dans l'offre technique contenant son curriculum vitae détaillé, les justificatifs de qualification et de ses références professionnelles correspondantes.
3. **Capacités Financières (Chiffre d'Affaires)** : le soumissionnaire doit avoir une moyenne du montant des chiffres d'affaires des trois (3) meilleures années (sur les cinq dernières : 2020-2021-2022-2023-2024), supérieure ou égale à 5 000 000 DA (Cinq millions de dinars algériens), justifier par les bilans financiers visés par les services des impôts.

Les bureaux d'études intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès le siège du MHUVAT (Quartier diplomatique Tours A2 13^{ème} étage, Dely Brahim-Alger) au niveau de la Sous-Direction des Marchés, contre paiement, auprès du Régisseur, de la somme de **cinq Mille Dinars Algériens (5.000 DA)** de frais de documentation, non remboursables.

La durée de préparation des offres est fixée à **quarante-cinq (45) jours**, à partir de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou le BOMOP ou presse électronique ou portail électronique des marchés publics.

Les dossiers de soumission comprendront un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière (**voir l'article 13 du Cahier des Charges**), à savoir ;

1- Le dossier de candidature :

- Une déclaration de candidature ;
- Une déclaration de probité ;
- Les statuts de la société, le cas échéant ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires.

2- L'offre technique :

- La déclaration à souscrire ;
- Le cahier des charges original ;
- Les documents permettant d'évaluer l'offre technique.

3. L'offre financière :

- La lettre de soumission ;
- Les bordereaux des prix unitaires ;
- Les détails estimatifs-quantitatifs.

Ces trois offres présentées séparément dans trois (03) plis fermés placés dans une même et grande enveloppe anonyme, cachetée et fermée portant la mention suivante :

Appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N° 1 /MHUVAT/2026

Objet : « Etude de Crédation d'un Pôle d'Attractivité en Milieu Rural (Pôle Tizi-Ouzou-Bouira-Béjaia-Skikda sur l'Huile d'Olive)»

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées le jour correspondant au dernier jour de préparation des offres avant Douze (12h) heures, à l'adresse ci-dessus indiquée, au niveau de la Direction de L'Administration Générale (Sous-Direction des Marchés).

L'ouverture des plis en séance publique, se fera le même jour à treize heures (13 h 30) au siège du Ministère sis à l'adresse ci-dessus indiquée, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants, cordialement invités à y assister.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.